

La  
**Semaine Religieuse**  
DE  
**Québec**

VOL. XXII

Québec, 9 juillet 1910

No 48

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 753. — Les Quarante-Heures de la semaine, 753. — *Motu Proprio* et ordonnance concernant la Portioncule, 754. — Feu l'abbé A.-O. Hudon, 756. — Nominations ecclésiastiques, 758. — Chronique diocésaine, 758. — Conseils précieux au jeune homme chrétien, 759. — Bel éloge d'une étude sérieuse, 763. — Charité méconnue, 765. — Nourriture indigeste, 765. — Bibliographie, 765. — Cérémonie religieuse, 768.

Calendrier

— o —

10 DIM.	b	VIII apr. Pent. Dédicace des églises du diocèse. <i>Kyr.</i> 2 ton, II Vêp., mén. du suiv. et du dim. seulement.
11 Lundi	b	S. Michel des Saints, confesseur. (5).
12 Mardi	b	S. Jean Gualbert, abbé.
13 Mercr.	tr	S. Anaclet, pape et martyr.
14 Jeudi	b	S. Bonaventure, évêque et docteur.
15 Vend.	fb	S. Henri, empereur et confesseur.
16 Samd.	b	Notre-Dame du Mont Carmel, <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante Heures de la semaine

— o —

10 juillet, Rivière-à-Pierre. — 11, Saint-Théophile. — 12, Saint-Isidore. — 13, Saint-Eugène. — 14, Sainte-Hélène. — 15, Saint-Maxime. — 16, Saint-Jean Chrysostome.

## MOTU PROPRIO

TOUCHANT L'INDULGENCE DE LA « PORTIONCULE »  
A L'OCCASION DU SEPT CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA  
FONDATION DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS

— o —

Les saintes solennités qui ont signalé l'accomplissement des sept siècles révolus depuis la fondation de l'Ordre célèbre des Frères Mineurs étant sur le point de finir heureusement, afin que le souvenir et le fruit d'un événement si favorable persiste sans cesse, accédant avec joie aux pieux désirs des fidèles de gagner plus facilement l'INDULGENCE dite de la PORTIONCULE, de Notre propre mouvement et d'après une connaissance certaine, Nous réglons et décrétons ce qui suit :

Tout en maintenant fermement les concessions faites auparavant, de quelque manière que ce soit, touchant la susdite Indulgence, Nous accordons à tous et à chacun des Ordinaires des diocèses, le pouvoir de désigner, selon l'opportunité, dans chaque endroit de leur propre juridiction, une ou plusieurs églises, ou oratoires publics ou semi-publics, où les fidèles, s'étant dûment confessés et fortifiés par la sainte communion, et priant dévotement selon Notre intention, depuis les vêpres du premier jour jusqu'au coucher du soleil le second jour du mois d'août de l'année courante, autant de fois qu'ils auront visité ces églises, et de la même manière que s'ils avaient visité une église de l'Ordre des Mineurs, puissent gagner une *Indulgence Plénière* applicable aux âmes que purifie le feu du Purgatoire.

Nous donnons aux fidèles de l'un et de l'autre sexe vivant en communauté, la faculté de gagner cette même Indulgence, aux mêmes conditions et de la même manière, en visitant leur propre oratoire domestique.

Enfin, pour que le moyen de jouir de ce très important bienfait spirituel ne manque à personne à raison de circonstances particulières, Nous concédons aux mêmes Ordinaires des divers diocèses le pouvoir de fixer pour le gain de la susdite Indulgence, tant pour les fidèles vivant dans le monde que pour les personnes pieuses qui vivent en communauté, au lieu du deuxième jour d'août, le premier dimanche qui le suit, depuis les vêpres, le samedi, jusqu'au coucher du soleil le

même dimanche, à la condition toutefois que nul ne puisse jouir deux fois de cette même concession.

Nous souhaitons ardemment et Nous recommandons fortement que dans les églises ou les oratoires ci-dessus désignés, au jour fixé pour gagner l'Indulgence, des prières spéciales et des supplications soient offertes à Dieu pour le Souverain Pontife, pour les ministres du sanctuaire et pour toute l'Eglise militante, et que ces prières, après l'invocation du Patriarche Séraphique et les Litanies des Saints, se terminent par la bénédiction de l'Eucharistie.

Ainsi Nous voulons, décrétons et sanctionnons, ordonnant à qui de droit de porter opportunément ces décisions à la connaissance des fidèles. Les présentes devant valoir pour cette année et cette occasion seulement, nonobstant toutes choses contraires, même si elles étaient dignes de mention spéciale.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le neuf juin mil-neuf-cent-dix, la septième année de Notre Pontificat.

PIE X, Pape

---

#### Ordonnance relative à l'Indult précédent

En vertu des pouvoirs accordés aux Ordinaires par S. S. Pie X, dans son *Motu proprio* du 9 juin 1910, — cité plus haut — Monseigneur l'Archevêque de Québec règle que dans toutes les églises paroissiales ou chapelles de communautés, dans les oratoires publics ou semi-publics de ce diocèse, les fidèles pourront gagner, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière aux intentions du Souverain Pontife, l'Indulgence de la *Portioncule*: — soit le 2 août 1910, soit, le dimanche suivant, 7 août, à partir des premières vêpres jusqu'au coucher du soleil.

Il est entendu qu'on ne peut jouir qu'une fois de ce privilège, et les personnes, qui auront gagné l'Indulgence de la *Portioncule* le 2 août ne pourront la gagner de nouveau le dimanche suivant.

Par ordre

EUG.-C. LAFLAMME, ptre.  
secrétaire

**Feu l'abbé A.-O. Hudon**

— o —

*In pace in idipsum, dormiam et requiescam !*

La mort vient de ravir au clergé de Québec, un prêtre sur la tombe duquel on n'aura fait aucune démonstration tapageuse, mais qui n'en sera pas moins l'un de ses membres les plus distingués.

L'abbé Arsène-Omer Hudon naquit à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 10 mars 1865, du mariage d'Urbain Hudon dit Beaulieu, et de dame Emélie Pelletier. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Anne, où, grâce à ses remarquables qualités d'esprit et de cœur, il ne tarda pas à se concilier l'estime de ses maîtres et de ses condisciples, et à prendre dans ses classes une place prépondérante qu'il sut toujours conserver.

Cette âme d'élite ne pouvait s'arrêter en si bon chemin. A son tour, Dieu la vit et l'aima. Il la marqua d'un signe indélébile, en fit jaillir la flamme de l'apostolat catholique, et l'attira sur les sommets, où elle devait particulièrement briller. Et c'est pourquoi, le 31 mai 1890, sur ce front transfiguré par les splendeurs du sacerdoce, il déposait l'onction suprême, et le faisait le royal dépositaire de son autorité et de sa puissance, le gardien fidèle de ses enseignements et de sa foi.

Sur tous les théâtres, où il eut, dans la suite, à verser les trésors de son dévouement et de son zèle, monsieur Hudon s'attacha profondément les cœurs qui lui étaient confiés. Il fut d'abord vicaire à Lotbinière, deux ans plus tard à la Jeune Lorette, et les citoyens de ces paroisses gardent encore, bien que lointain, le souvenir ému de ce prêtre modeste et modèle, qui savait épouser et défendre si fortement toutes les nobles causes, qui se dépensa pour eux, sans compter.

Le 27 septembre 1898, il entra en charge de la paroisse de Saint-Damase de l'Islet, et c'est là que, le 23 juin dernier, entouré de tous les secours de la religion, et d'une amitié secourable et fidèle, il rendait son âme à Dieu.

Saint-Damase était alors une humble mission, sans cohé-

sion et presque sans limites, dont les brebis, à la recherche du bercail, allaient un peu dans toutes les directions. Il s'agissait de les grouper, de les unir, d'en faire, en un mot, sous la houlette d'un seul pasteur, un seul troupeau. Le jeune curé de Saint-Damase était à la hauteur de sa tâche. Avec un tact parfait, une fermeté inébranlable, il réussit, en peu de temps, à faire disparaître les hésitations et les défiances, détermina sans trop de peine les limites actuelles de sa paroisse, bâtit l'église, la sacristie, le presbytère, organisa les écoles, encouragea, de sa personne et de sa bourse, tous les bons mouvements, tous les genres de progrès. Le Saint-Damase actuel est sans contredit l'œuvre de son dévouement et de ses mains.

Aussi ses paroissiens, qui l'ont compris, l'ont aimé; mais moins, sans doute, qu'il les aimait lui-même, car, nous qui connaissions mieux que personne les saintes délicatesses de ce grand cœur, nous savons jusqu'à quel point il était attaché à son église, lui qui eût pu si facilement atteindre aux plus hauts postes, qui les refusait si simplement quand ils lui étaient offerts, pour continuer à creuser quand même le dur sillon qu'il avait si laborieusement tracé.

Il est mort à la peine, à l'œuvre et à l'épreuve, ainsi que s'en vont tous les fiers tenants d'une noble cause; mais son souvenir vivra, nous l'espérons du moins, aussi longtemps que les œuvres fécondes que sa main bienfaisante a semées.

Nous ne saurions clore cet humble tribut, que nous devons à la mémoire d'un ami particulièrement cher, sans ajouter que monsieur le curé de Saint-Damase n'était pas seulement vrai prêtre, dans toute la force du terme, mais encore un écrivain de mérite et un modeste savant. Ceux qui se souviennent d'avoir lu ses chroniques à l'*Oiseau Mouche* de Chicoutimi, et à la *Vérité* de Québec, savent comment, spirituellement et vigoureusement, sa plume alerte savait défendre les intérêts de la morale publique, dénoncer les travers de la société contemporaine, en corriger les erreurs, en sonder toutes les plaies. Ce passionné de la science et des fortes études, qui affectionnait à un si haut degré les revues et les livres, n'a rien perdu, jusqu'à la fin, de cette étonnante avidité. Il suivait attentivement tous les progrès, toutes les évolutions de la science moderne, tout en demeurant un farouche inté-

griste, et les grands problèmes d'ordre moral ou social n'avaient aucun secret pour lui.

Le 27 juin il avait à Saint-Damase un service funèbre, entouré de toute la pompe désirable et de la généreuse reconnaissance des siens. Monsieur le Supérieur du collège de Sainte-Anne, l'un de ses grands amis, rendit, en termes émus, un remarquable hommage à sa mémoire. Et le lendemain, après un autre service, à Sainte-Anne, sa paroisse natale, escorté de S. G. Mgr Roy, d'une grande foule de peuple et d'une trentaine de confrères, il allait en la terre de ses pères, dans ce petit coin qu'il avait voulu se choisir lui-même, dormir le sommeil du juste qui attend avec la confiance d'un vrai croyant les joies si désirables de la suprême résurrection !

*Requiescat !*

B. E. M.

#### Nominations ecclésiastiques

— Le 4 du mois courant, par décision de Monseigneur l'Archevêque, les nominations suivantes ont été faites :

- M. l'abbé Joseph Labrecque, assistant chapelain à l'Asile de Beauport ;  
 " " Ludger Michaud, vicaire à Saint-Alphonse de Thetford ;  
 " " Albert Roberge, vicaire à Sainte-Sophie ;  
 " " J.-A. Dumas, vicaire à Saint-David ;  
 " " Lucien Leclerc, vicaire à Lislet ;  
 " " Victor Rochette, vicaire à Sainte-Germaine ;  
 " " Edouard Pacaud, vicaire à Notre-Dame de Lévis ;  
 " " J.-P. Nadeau, vicaire à Saint-Zacharie ;  
 " " Ernest Chapleau, vicaire temporaire à Saint-Jean-Deschaillons ;  
 " " Honorius Deschênes, vicaire à la Rivière-Ouelle ;  
 " " Irénée Fortin, vicaire à Saint-Pascal ;

#### Chronique diocésaine

— Sa Grandeur Monseigneur Livinhac, supérieur général des Pères Blancs, avec son *socius*, ou compagnon de voyage, le

Révérénd Père Girault, et le Révérénd Père J. Forbes, de la maison du postulat des missionnaires d'Afrique à Québec, est venu faire visite à l'archevêché, où il a été reçu par Monseigneur le Grand Vicaire Marois. Mgr Livinhac, est à faire actuellement la visite canonique des maisons de sa Congrégation. Sa résidence habituelle est à la Maison Carrée, Alger.

— Monseigneur l'Auxiliaire a présidé, au commencement de cette semaine, à une bénédiction de cloches à Sainte-Martine de Courcelles. Il a également béni un couvent école à Saint-Méthode, où il a profité de sa visite pour y faire une prédication de tempérance.

---

### Conseils précieux au jeune homme chrétien

---

#### I. REGARDEZ LA POLITESSE COMME VOTRE GLOIRE EXTÉRIEURE

1. On peut dire que la politesse a pris naissance au berceau même de l'humanité, et toujours le monde l'a tenue en haute estime.

Parcourez la Bible, et dans l'histoire d'Abraham et des Patriarches, de David et de Salomon, comme dans celle des prince assyriens, mèdes et perses, vous remarquerez l'existence d'un cérémonial véritable, et déjà assez compliqué, dans les repas, les réceptions des hôtes, les audiences accordées par les rois, etc. . .

De l'Orient vous voyez la politesse passer en Occident. Vous la trouvez sur les lèvres du peuple grec, le peuple par excellence du bon goût, de l'atticisme dans le langage, dans les arts, et partant dans les manières ; vous recueillez cette prière qu'il adressait dans ses temples, à la divinité : « Accordez nous de ne rien dire que d'agréable, et de ne rien faire qui ne plaise ».

Plus brève, plus virile chez les Romains, la politesse n'en avait pas moins ses formes convenues, ses nuances diverses. Ils savaient fort bien distinguer le langage du paysan (*rusticus*) de celui de l'homme bien élevé (*urbanus*) ; ils savaient le monde (*urbanitas*) ; et possédaient cette convenance que les Athéniens appelaient dextérité, (Champagny, *Les Césars*, tome III, p. 166).

Bref, vous voyez la politesse faire toujours partie de la civi-

lisation, la suivre dans tous ses déplacements, et nous en donner la règle et la mesure.

— L'Église n'a eu garde de rompre avec ces traditions antiques. Elle les a adoptées dès son origine, mais pour les purifier, pour les moraliser, pour les élever, ainsi qu'elle a fait de toutes choses.

Bien plus, non contente d'encourager, dans les sociétés qu'elle a façonnées, la pratique de l'urbanité, elle nous en donne elle-même, dans sa liturgie, le code le plus achevé. « Avec quelle décence, dit M. Branchereau, quel respect, quelle admirable convenance, les personnes, les choses elles-mêmes n'y sont-elles pas traitées ? Un ordre parfait y règle et y détermine les rangs, l'inférieur y rend au supérieur les devoirs qui lui sont dus, l'égal même y honore son égal par des prévenances pleines de délicatesse et de dignité modeste. C'est l'urbanité la plus exquise élevée à la hauteur d'un acte religieux ».

Aussi, il est un fait bien digne de remarque, c'est que les nations catholiques l'emportent en savoir-vivre sur les nations protestantes, sans nul doute, parce qu'elles seules possèdent le christianisme intégral, et qu'elles ressentent plus pleinement son influence.

— Mais parmi toutes les nations catholiques, il en est une dont la politesse a toujours été l'un des caractères les plus beaux et peut-être le trait le plus distinctif. Est-il besoin de la nommer ? C'est la France : « La politesse des manières, le sentiment des bienséances, le goût exquis, ce sont de ces choses qui se pratiquent encore mieux en France qu'elle ne se définissent », a dit Mgr Dupanloup (*De l'Éducation*).

Un sentiment cultivé avec tant de soin par tous les peuples civilisés, adopté avec tant d'empressement par l'Église, revendiqué presque comme un bien propre par la France, évidemment, doit avoir un fondement plus solide et plus sérieux que la convention des hommes, et même que le culte du beau. D'où vient donc à la politesse cette estime universelle ? Elle lui vient de sa nature elle-même et des précieux avantages qu'elle procure.

La politesse « n'est pas une vaine grâce extérieure et trompeuse. C'est le reflet d'une âme meilleure ». (Fénelon.)



La politesse, c'est un hommage public rendu à la vertu.

La politesse, c'est la reconnaissance de l'autorité.

La politesse, c'est la pratique du respect.

La politesse, c'est la fleur de la charité, cette reine des vertus, et partant, ce qu'il y a de plus exquis dans l'éducation chrétienne.

La politesse enfin, c'est le charme de la société. Que dis-je ? C'en est une des bases fondamentales. Otez la politesse du monde et les hommes ne sont plus entre eux que des étrangers, pour ne pas dire des rivaux et des ennemis !

— Vous comprenez maintenant pourquoi l'Église, si justement appelée *la grande école du respect* ; l'Église qui nous a transmis les enseignements de l'Évangile sur l'éminente dignité de l'homme, créé à l'image de Dieu, et par le baptême, élevé à la participation même de la nature divine ; l'Église qui nous commande l'obéissance à toutes les autorités constituées, non pas au nom de la force, mais au nom de la conscience ; l'Église qui a donné au monde la vraie fraternité ; pourquoi, dis-je, l'Église a de tout temps attaché une si haute importance aux pratiques extérieures de politesse, et leur a imprimé ce je ne sais quoi de grave, de digne, de distingué que n'avaient pas connu les peuples anciens.

## II. CONSEILS PRATIQUES

1. Ne soyez donc pas, cher ami, du nombre de ces jeunes gens qui mettent leur vanité dans la grossièreté des manières et dans la vulgarité du langage. Ils ne sont, hélas ! que trop nombreux de nos jours. Faites-vous, au contraire, un titre de gloire d'être poli.

Ce sera en vous la marque d'un esprit observateur et cultivé, d'un cœur bon et délicat, le témoignage d'efforts généreux et longuement soutenus. Plusieurs croient qu'on naît poli. Erreur, on le devient.

C'est par là que vous vous mériterez l'estime du monde. Vos autres qualités ne sont guère connues que de Dieu et des siens ; votre politesse sera appréciée de tous ceux qui auront des relations avec vous.

C'est par là que vous ferez bénir votre titre de chrétien, et qu'en plaisant au prochain, vous exercerez sur lui une influence,

pour ainsi dire, tout-puissante. Notre-Seigneur ne nous recommande-t-il pas d'édifier nos frères, afin de les amener à glorifier eux-mêmes notre Père qui est aux cieux (S. Matth. v. 16.) ?

C'est par là enfin que vous engagerez favorablement toutes les affaires de votre vie.

Un jeune secrétaire d'ambassade demandait un jour à un vieux diplomate des conseils pour se diriger dans la carrière difficile qu'il allait parcourir. Celui-ci, pour toute réponse, ne lui dit que ces mots : Soyez poli.

La politesse est souvent l'unique condition de succès en ce monde.

2. Que votre politesse ait pour principe premier de se tenir à égale distance des deux extrêmes. Qu'elle évite d'un côté le défaut de culture ; de l'autre, la recherche, l'exagération, l'affectation, dans la tenue, dans le langage, dans les procédés. Tout ce qui est exagéré cesse d'être naturel et par conséquent sincère et vrai, laisse deviner l'orgueil ou la sottise, l'égoïsme, le calcul, et tout ce cortège de défauts dissimulés, raffinés, qui ne captivent que les niais.

3. Elle devra en outre être toujours accompagnée de réserve.

4. Quant aux règles à suivre, je me borne à vous en donner le résumé succinct.

— Avant tout, avoir une tenue correcte et digne.

— Avoir un abord facile avec tous, sans exception.

— Montrer plus de respect pour les supérieurs et pour les grands, plus de bonté et de déférence pour les inférieurs et pour les petits.

— Saluer toujours avec honneur ceux que l'on aborde ou qui vous abordent. N'imiter jamais ces pédants qui ne saluent que ceux qui sont au-dessus d'eux. « J'aime mieux saluer un chien que de manquer le salut à un homme », disait un personnage plein d'esprit. Le salut est d'une grande importance dans les relations.

— Dans le cours de la conversation, se servir toujours d'expressions respectueuses pour ceux avec qui l'on s'entretient. Leur donner leur titre honorifique, toutefois sans affectation.

— Laisser à chacun le temps de parler, d'exprimer son sentiment.

Ne faire connaître le sien qu'en dernier lieu et avec grande modestie.

— Savoir consoler dans les peines, mais toujours discrètement.

— Ne paraître ni embarrassé, ni hardi.

— Aimer à interroger, à prendre conseil, à écouter avec attention et reconnaissance. C'est le rôle des jeunes.

— Avoir soin que rien ne heurte, ne choque, ne soit déplaisant dans ses manières.

— N'avoir le ton ni trop haut, ni trop bas, ni affirmatif, ni ironique.

— Eviter les gestes en parlant; ils sont de mauvais goût dans le monde bien élevé.

L'abbé HENRI TOUBLAN

(*Le jeune homme chrétien*)

\*\*\*\*

#### Bel éloge d'une étude sérieuse. (1)

— o —

ETUDES SUR LE MODERNISME par le R. P. M. TAMISIER, S. J. Extrait de la « Nouvelle-France » 1909, br. in-8, 71 p. Québec, Cie de « l'Événement ».

Un nouveau commentaire de l'Encyclique *Pascendi* pourrait sembler tard venu. Après tant de travaux du même genre, restait-il quelque chose à dire ?

Il restait du moins à condenser dans un travail d'ensemble tout ce qui avait paru de meilleur sur cet important et difficile sujet. C'est ce qu'à voulu, semble-t-il, le P. Tamisier, et c'est ce qu'il a fait. Sans aucune prétention à la nouveauté, sans vain étalage d'érudition non plus, mais avec une science très avertie des problèmes religieux et des opinions philosophiques actuelles, il nous présente de tout le modernisme un exposé clair, nerveux, aux formules précises, avec, çà et là, un brin d'éloquence qui n'est pas de la rhétorique.

C'est pour le grand public d'une revue qu'il écrit. Aussi s'est-

(1) Nous sommes heureux de reproduire de l'*Univers* (17 mai dernier) l'appréciation judicieuse, faite par un collaborateur, de la savante étude sur le modernisme, si fouillée et si pratique, publiée par le Père Tamisier, jésuite, de Québec, dans la *Nouvelle-France*.

il moins attaché à la critique des principes qu'à l'exposé logique du système. La réfutation, brève et généralement bien suffisante, suit l'erreur pas à pas : mais elle est forte surtout des conséquences néfastes auxquelles on aboutit.

Il est un point que ces « Etudes » soulignent avec plus d'insistance et mettent mieux en lumière : c'est la conception moderniste de l'absolu, autonomie de la pensée ou plutôt de la conscience individuelle. « Il était temps d'enlever à la Raison pure une primauté usurpée et stérile pour l'attribuer à qui de droit, à la conscience génératrice de vie et d'action... La grande illusion de nos pères avait consisté à chercher la vérité *en haut*, alors qu'elle était *en bas*, alors qu'elle ne demandait qu'à surgir des profondeurs de la conscience ».

Là est bien la substance du modernisme, car la doctrine de l'immanence et de l'expérience religieuse n'est rien d'autre en son fond qu'une prétention à se suffire pleinement à soi-même.. L'homme n'est plus un être enseigné ; bien au contraire, ses exigences naturelles demandent qu'on ne lui impose rien du dehors. En droit comme en fait, la source de toute vérité, même révélée ; de toute autorité légitime, même de l'Église-enseignante, c'est l'homme seul ; et non pas même sa raison — ce serait de l'intellectualisme ! — mais ses besoins affectifs et instinctifs. Ce qui est premier en l'homme c'est le sentiment.. Dieu sait pourtant quels excès consacra chez des sectes protestantes le sentiment religieux pris pour unique règle de conduite ! L'auteur rappelle d'un mot les Anabaptistes, les Quakers et « ces Doukhobors qui récemment encore, en costume adamique, se mirent à la recherche du Messie dans les rues de Fort William, par un froid de 40 degrés au dessous de zéro » !

Comment le primat de la conscience mène tout droit à l'évolutionisme pragmatiste : comment sur cette sorte d'individualisme laïque il est impossible d'édifier la religion surnaturelle et le corps social de l'Église, tout le livre le montre abondamment. L'auteur appuie ses dires sur les ouvrages de M. Loisy surtout, parce qu'il le tient, avec raison, pour un des représentants les plus complets et les plus logiques de l'esprit nouveau. Aussi trouvera-t-on ici du « loisysme » un sommaire exact et précis comme tout le reste.

C'en est assez pour recommander cette brochure. Et puis—

qu'elle nous vient du Canada, nous aimons à noter qu'elle est écrite dans un français très pur, comme l'aurait pu faire un écrivain exercé de la France du Vieux Monde. (1)

L. A.

— o —  
**VARIÉTÉS**  
 — o —

**Charité méconnue**

Une vieille paysanne arrive pour la première fois à Paris. Débarquée de bonne heure, elle voit passer un tonneau d'arrosage, Aussitôt elle prévient charitablement le conducteur ;

— Eh ! l'homme ! votre tonneau coule.

— Ne vous inquiétez pas, la petite mère, c'est pour que les gamins ne montent pas derrière !

— †††† —

**Nourriture indigeste**  
 — o —

Au restaurant. Un monsieur consulte le menu.

— Garçon !

— Monsieur ?

— Veuillez m'apporter des fautes d'orthographe.

Effarement du garçon.

— Mais, monsieur, nous n'avons pas ça. — Le consommateur froidement :

— Vous n'en avez pas ? Alors pourquoi en mettez-vous sur la carte ?

— \*\*\* —

**Bibliographie**  
 — o —

— SAINT BERNARD MAITRE DE VIE SPIRITUELLE. Un beau volume in-8° coquille. Broché, 2 fr. 50. Librairie Aubanel frères, éditeurs, Avignon (France).

Faire connaître la psychologie d'un grand saint et initier le

(1) L'auteur de cette notice ignore évidemment l'origine de l'auteur de la brochure. Son appréciation élogieuse n'en est que plus sincère. RÉD.

lecteur aux beautés de la vie spirituelle, tel a été le double but de l'abbé G. Salvayre en écrivant cet ouvrage.

« La vie spirituelle, dit-il, consiste essentiellement dans l'ascension de l'âme vers Dieu, et dans le commerce surnaturel et silencieux qui s'établit entre l'âme fervente et Dieu, par lequel Dieu lui-même pénètre l'âme de ses divines clartés et de sa charité, l'élève au-dessus de ses forces et l'introduit dans un monde supérieur. »

L'apparition de la grande figure de saint Bernard, au XI<sup>e</sup> siècle, fut le début d'une ère nouvelle pour l'Eglise de France : quoique poussant très loin la vertu d'humilité, la parole et les écrits de saint Bernard, pleins de force et de vérité, avaient une influence considérable sur les esprits de l'époque.

Abélard l'apprit à ses dépens. Ayant en effet, interprété à sa façon le dogme de la Sainte Trinité, il se vit contredire de belle façon par saint Bernard, et condamner au concile de Sens en 1140.

Mais revenons à la vie spirituelle. Ses étapes ont été bien définies par saint Bernard, mieux placé que tout autre, puisqu'il a vécu cette vie.

Elle comporte une période préparatoire ou l'être physique doit lutter contre le péché : c'est la période de mortification, de *purification*. La seconde, période de *contemplation*, c'est le couronnement de la vie ascétique. Enfin, l'*union mystique* est le but final de la contemplation, c'est l'union de l'âme à Dieu sur cette terre. Rares sont les élus qui atteignent les deux stades de la vie spirituelle : la *contemplation* et l'*union mystique*.

Les objets de la vie spirituelle sont les dogmes : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption et l'Eucharistie. Mais, tout peut être objet de la vie spirituelle, Jésus, Marie, les anges, les saints et même le démon.

Les écrits de saint Bernard sont nombreux et tous se rapportent soit à l'organisation de l'Eglise, soit aux dogmes. Parmi ces écrits on doit citer le livre « de la Considération » qui est un recueil d'instructions pieuses adressées au pape Eugène III, par l'abbé de Clairvaux.

Cela peut donner une idée de la valeur que l'on attribuait à l'époque aux enseignements de saint Bernard, puisqu'il donnait des conseils spirituels au pape lui-même. Ces conseils sont d'une précision, d'une clarté et d'une orthodoxie admirables.

L'ouvrage de M. l'abbé Salvayre n'est pas seulement un livre théologique, c'est aussi une œuvre considérable d'érudition. L'auteur a compulsé les très nombreuses lettres de saint Bernard et ses autres écrits pour en extraire la quintessence.

Les renvois infrapaginaux suffisent pour faire apprécier les nombreuses recherches de M. l'abbé Salvayre en vue d'élaborer son volume,

Aussi, nous ne doutons pas que le public catholique ne fasse bon accueil à *Saint Bernard, Maître de la vie spirituelle*. Nous voudrions voir cet ouvrage, en raison de sa valeur dogmatique, dans toutes les bibliothèques.

— VIE DE SAINTE RADEGONDE, REINE DE FRANCE, par SAINT FORTUNAT. Traduction publiée avec une Introduction, des Appendices et des Notes, par René AIGRAIN, du clergé de Poitiers. 1 vol. in-16 de la collection *Chefs-d'œuvre de la littérature hagiographique*, n° 564. Prix : 6 fr. 60. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI\*).

Traduire et annoter les vieilles chroniques et les textes hagiographiques de premier ordre, rééditer, dans leur français naïf ou grandiloquent, ces anciennes Vies que les bibliophiles se disputent, raconter d'humbles existences qui n'ont pas encore trouvé d'historiens, tel est le but poursuivi par les éditeurs de cette nouvelle et précieuse série. *La Vie de sainte Radegonde*, écrite par saint Fortunat, méritait à tous égards de figurer dans cette légende dorée du XX<sup>e</sup> siècle. Les textes, savamment présentés et groupés par M. René Aigrain, font revivre, mieux que ne sauraient faire les commentaires d'un biographe moderne, la figure de cette grande sainte qui fut aussi une grande reine.

— L'ÉVANGILE ET LA SOCIOLOGIE, par le DOCTEUR GRASSET, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier. 1 vol. in-16 de la collection *Questions de Sociologie* (n° 560). Prix : 0 fr. 10. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI\*).

La sociologie sera exclusivement scientifique ou elle ne sera pas. Hors de la médecine, de la biologie et de l'hygiène, hors de la science en général, il n'y a pas de sociologie : des propositions de ce genre deviennent chaque jour plus courantes et commencent à impressionner le grand public. Le Docteur Grasset, avec toute l'autorité que lui confère sa haute réputation de savant, s'efforce de combattre cette thèse en ce qu'elle a de visiblement exagéré. Il montre que, dans une sociologie purement scientifique, il n'y aurait ni devoir, ni obligation, mais uniquement des conflits d'intérêt. Pour être saine et féconde, la sociologie doit s'appuyer sur le sentiment de l'obligation, sur l'amour et sur le sacrifice, et ce n'est que dans l'Évangile qu'on peut espérer trouver le fondement inébranlable de ces principes nécessaires.

— COMMENT IL FAUT PRIER, par A. MARTIN, 1 vol. in-16 de

la collection *Science et Religion*, (n<sup>os</sup> 565-566.) Prix : 1 fr. 20. — Librairie BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI<sup>e</sup>).

Cet ouvrage comprend deux parties. La première nous enseigne par des extraits du Nouveau Testament et de la littérature ecclésiastique, « comment il faut prier ». La seconde constitue une excellente initiation liturgique, sous la forme d'une étude sur la Messe, ses origines, le sens des diverses cérémonies qu'elle comporte. Conçu selon une méthode pratique et dans un but pratique, ce nouveau manuel de piété, rédigé spécialement à l'usage de la jeunesse, n'est pas, comme la plupart des ouvrages analogues, un simple recueil de formules. C'est véritablement un livre vivant et bien fait pour intensifier la vie religieuse chez tous ceux qui sauront en faire un livre de chevet.

### Cérémonie religieuse

Dans l'église du Bon-Pasteur, a eu lieu, le 5 juillet, une touchante cérémonie de profession religieuse présidée par M. l'abbé L. Garon, aumônier de la communauté, assisté de M. l'abbé C.-O. Godbout, curé de N.-D. des Laurentides, et du R. P. M. Janisson, S. M., curé de Van-Buren, Maine.

Les novices dont les noms suivent ont prononcé leurs vœux :

Mlles M.-L. Ferland, de Sainte-Marguerite, (Dorchester) en religion Marie-de-l'Annonciation ; L. McKenna, de Saint-Sylvestre, (Lotbinière) en religion M.-de-Sainte-Lucie ; M.-Ann Jenkins, de Saint-Joseph de Lévis, en religion M.-de-Saint-Charles-Octave ; A. Jones, de Québec, en religion M.-de-Saint-Alphonse-Marie ; M. Michaud, de Van-Buren, Maine, (E.-U.) en religion M.-de-Saint-Berchmans-Marie ; R.-A. Cloutier, de L'Islet, en religion M.-de-Sainte-Cécilia, *choristes*.

Mlles M.-H. Rivard, de Taftville, Conn., (E.-U.) en religion M.-de-Saint-Césaire ; E. Lapierre, de Van-Buren, Maine, (E.-U.) en religion M.-de-Saint-Adolphe ; M.-A. Auclair, de Saint-Ambroise, Jeune-Lorette, en religion M.-de-Saint-Germain ; M.-E. Morin, de Saint-Eleuthère, (Kamouraska) en religion M.-de-Saint-Elisée, *converses*.

Etaient présents au chœur M. l'abbé J.-E. Laberge, aumônier des Ursulines de Québec et le R. P. Arthur, O. F. M., qui a fait le sermon de circonstance fort goûté de la communauté et de toute l'assistance.